



*Jeudi 9 février 2017*

## ***Enfant Marwa : décision de justice***

Suite à la décision de justice rendue le 8 février 2017 au sujet de la petite Marwa et concluant à la poursuite des thérapies actives, l'AP-HM souhaite apporter les précisions suivantes :

- L'AP-HM partage la douleur de la famille face à cette situation dramatique.
- L'AP-HM tient à soutenir l'équipe médicale et le personnel soignant dans cette situation difficile et inédite.

Compte-tenu des conséquences et de la portée générale de la décision du tribunal, l'AP-HM a décidé de saisir le Conseil d'Etat.